

# L'inversion de la courbe du chômage n'est pas à l'ordre du jour !

Les chiffres du chômage, avec une hausse du nombre de demandeurs d'emploi pour décembre 2013, confirment que les politiques d'emploi menées ces derniers mois ne sont pas de nature à changer la donne.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucun emploi) augmente de 0,3 % soit + 10 200.

Nous observons une augmentation du chômage des seniors : (1,3 %) et du chômage de longue durée (+ 0,9 %). Sur un an, l'augmentation pour les seniors est de + 11,6 %, et de + 13,3 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an.

Si le nombre de demandeur d'emploi de moins de 25 ans baisse très légèrement (- 0,4 %) en catégorie A, il faut signaler qu'il augmente de 0,2 % si on prend les catégories A, B, C (incluant donc les demandeurs d'emploi exerçant une activité partielle) signe de la précarisation de l'emploi.

Nous ne pouvons compter sur le pacte de responsabilité qui ne fera l'objet d'aucun engagement du patronat sur le nombre d'emplois créés en contrepartie. Le gouvernement continue cette politique des cadeaux offerts aux entreprises, sans condition, sans contrôle, ne serait-ce qu'en emplois créés et maintenus. Le résultat, ce sont

plus de 5 millions de chômeurs, toutes catégories confondues.

C'est la démonstration claire que sans un changement de politique de l'emploi il n'y aura pas d'amélioration sur le front du chômage.

La CGT continue son combat pour une refonte des règles qui régissent le montant de la cotisation sociale pour prendre en compte la situation réelle des entreprises selon le secteur professionnel dans lequel elles sont, selon leur taille, et selon leur politique d'emplois et de salaires menée.

Les négociations sur la nouvelle convention assurance chômage sont commencées ; le Medef s'appuie sur le manque de perspectives de création d'emploi pour vouloir diminuer les droits déjà trop limités des demandeurs d'emploi et renforcer leurs devoirs car, pour le patronat, hors de question de cotiser un centime de plus. C'est pourtant le développement de la précarité qui est la principale cause des entrées à Pôle Emploi et du déficit de l'assurance chômage, les employeurs doivent assumer les conséquences de leurs choix en matière d'emploi.

Nous pouvons peser sur le changement de politique nécessaire en nous mobilisant le 6 février prochain et en participant massivement aux manifestations prévues dans les territoires.

**Confédération Générale du Travail**

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 27 janvier 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)